



Pollution sur le crassier de Marspich

Communiqué de presse
Le 30 juin 2017

Une inquiétude justifiée

La presse locale révèle une affaire mettant en cause l'usine ArcelorMittal de Florange et son sous-traitant, accusés de verser des litres d'acide sur le crassier de Marspich, et ce, depuis des mois

C'est pourquoi j'ai demandé à rencontrer la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, qui est intervenue dans ce dossier.

Il est urgent d'avoir tous les éléments de cette affaire afin d'apporter une réponse claire et surtout, trouver une solution pour dépolluer le site qui dans l'état est un danger sanitaire et environnemental. Je rencontrerai également tous les élus communautaires et municipaux en charge de cette question, afin de travailler ensemble dans ce dossier et saisir, si besoin est, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

Permanence
Parlementaire

15 rue Charles
de Gaulle
57290
Serémange-
Erzange

Téléphone:
03 82 52 52 41

Mail:
brahim.
hammouche@
assemblee-
nationale.fr

Brahim **Hammouche**
Député de la 8ème
circonscription de Moselle

Brahim Hammouche
